



Les jeunes de la Coordination européenne Via Campesina se sont réunis en colloque les 12 et 13 mars 2016, pour formuler leur position commune et leurs demandes sur l'installation en Europe.

VOICI LE RÉSUMÉ DE LEURS TRAVAUX.

INSTALLATION : LES DEMANDES DES JEUNES

POUR L'EUROPE



Aujourd'hui, une ferme disparaît toutes les 3 minutes en Europe ! Le nombre de fermes et de paysan.nes ne cessent de diminuer et l'âge moyen des paysan.nes augmente (environ 60 ans)... alors que la population européenne continue de croître et la demande alimentaire avec elle.

L'agriculture paysanne a nourri l'Humanité avec succès et durabilité depuis très longtemps. Alors que beaucoup de jeunes souhaitent s'installer et vivre à la ferme, ils doivent faire face à d'énormes obstacles auxquels nous devons trouver des solutions si nous voulons restaurer la force de travail rurale en Europe.

1 L'accès aux biens communs

(notamment la terre, l'eau et les semences). **Le prix de la terre augmente à grande vitesse partout à travers l'Europe**, principalement dû à certains riches privés et/ou organisations qui la considèrent comme une marchandise pouvant être achetée à des fins d'investissements financiers. Les petites fermes sont rachetées et fusionnées pour en créer de plus grandes. Les terres sont rares et sur celles qui sont disponibles, l'accès à l'eau est souvent compliqué. Les semences sont soumises aux brevets, réglementées et manipulées. Il est de plus en plus difficile pour les agriculteurs.trices d'utiliser et d'échanger leurs propres semences.

2 Des possibilités de formation en agroécologie paysanne

Une grande majorité des formations agricoles officielles se concentrent sur l'agriculture agro-industrielle qui utilise des méthodes de production avec beaucoup d'intrants ayant un fort impact social et environnemental. Nous voulons être formés à une agriculture paysanne aux impacts bénéfiques sur son environnement.

3 La Politique agricole commune

Bien que le premier pilier mentionne l'obligation de soutenir les nouveaux agriculteurs et agricultrices en Europe (25% de paiement supplémentaire), cette disposition n'est applicable que sous des dispositions excluantes et variables selon les pays. Le soutien aux agriculteurs.trices proposé dans le second pilier est facultatif pour les États membres et n'est pas largement octroyé.

4 L'accès aux marchés

L'extrême concentration du marché alimentaire signifie que les petits agriculteurs et agricultrices agroécologiques sont sortis de force du marché. Les accords de commerce proposés placeront les petites fermes de subsistance européennes dans des positions encore plus risquées. Les nouveaux, nouvelles agriculteurs.trices sont quasiment exclus de la compétition, et leur seule solution pour avoir accès à des prix rémunérateurs est souvent de constituer leurs propres réseaux de vente.

1

L'ACCÈS AUX

BIENS COMMUNS

Une des problématiques à laquelle les nouveaux.elles agriculteurs.trices doivent faire face est l'accès aux « biens communs » tels que la terre, l'eau, les semences mais aussi les connaissances.

LA TERRE, L'EAU ET LES SEMENCES

La propriété privée et la spéculation : L'existence des brevets de protection sur le vivant est un danger pour la diversité biologique et elle empêche les paysan.nes d'échanger librement leurs semences paysannes. La terre et l'eau sont actuellement considérées comme des « propriétés privées » et non comme la « propriété de tous ». Et cela a un impact considérable sur l'installation des nouveaux.elles agriculteurs.trices. En effet, les spéculations ou les opérations financières risquées sur les terres dans les zones touristiques ou dans les zones où l'agro-industrie est présente ont un impact sur la perte de terres agricoles. La structure de la Politique agricole commune (PAC) soutient ce processus par le paiement de subventions aux propriétaires terriens sur la base du nombre d'hectares qu'ils possèdent et non sur la qualité de leurs pratiques agricoles.

Ce qui existe déjà :

- Des échanges de semences, les jardins publics et sociaux et des initiatives locales collectives ;
- Terre de lien en France : organisation qui assiste les agriculteurs.trices dans leurs installations grâce à l'acquisition collective et la location de terres agricoles sans spéculation.

Que demandons-nous ?

- Mettre fin aux brevets sur le vivant ;
- Approuver le libre-échange de semences paysannes entre paysan.nes ;
- Modifier la législation relative à la gestion publique et collective des « propriétés anonymes » dans l'intérêt général : restaurer les lois d'us et coutumes.

LES CONNAISSANCES DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES

Dépréciation du monde agricole, population peu nombreuse, et rupture culturelle avec les valeurs liées à la Terre. Au cours de l'Histoire, la dépréciation du monde rural et de sa culture, notamment depuis l'exode rural du XX^e siècle, accompagnée par la mécanisation des pratiques agricoles ont conduit à une perte croissante des connaissances et des savoir-faire qui se transmettaient de génération en génération. Les enfants ne reçoivent plus l'apprentissage basique à produire, à reconnaître et consommer des aliments sains. L'agriculture biologique est placée à un second niveau dans le monde agricole qui reste fortement dominé par l'agriculture utilisant des produits chimiques.

Ce qui existe déjà :

- La solidarité entre les paysan.nes, les regroupements d'associations locales, des syndicats et acteurs paysans territoriaux ;
- La vente et les rencontres directes entre consommateurs.trices et producteurs.trices (AMAP, fermes-écoles, marchés, magasins collectifs) ;
- Les cantines locales et les restaurants collectifs dont les aliments proviennent de système de production durable et local ;
- Le *woofing*. ■

Que demandons-nous ?

- La reconnaissance des paysan.nes et de leurs valeurs, par la présence de leurs représentant.es dans la sphère politique ;
- Des fermes à taille humaine pour augmenter le nombre de paysan.nes (réduire le chômage) et la reprise d'activité ;
- L'inscription des connaissances des paysan.nes dans les programmes scolaires obligatoires (créer des contenus scolaires sur l'eau, la terre, les semences et la souveraineté alimentaire dans les programmes en dehors des cours de sciences) ;
- L'ouverture des lycées agricoles ou de centres de consultation dans les régions où les futur.e.s agriculteurs.trices, ainsi que ceux et celles qui sont déjà sur le marché, puissent étudier non seulement l'agronomie mais aussi les compétences agricoles basiques (calculs de coûts, planification et gestion juste et économique des heures de travail...).

2

L'AGRICULTURE

AGRO-ÉCOLOGIQUE PAYSANNE

L'objectif principal est de parvenir à établir un ensemble de cadres qui facilitent l'installation de fermes agroécologiques en Europe. De manière générale, il est nécessaire de prendre le pas sur notre système économique actuel basé sur la compétitivité et aller vers de nouvelles formes de vivre en communauté, de partage et de distribution. Concrètement, afin de développer davantage l'agroécologie, nous présentons les requêtes suivantes :

UNE RECONNAISSANCE POLITIQUE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Nous voulons une déclaration politique reconnaissant l'agriculture agroécologique paysanne. Le consensus politique actuel se positionne en faveur d'une agriculture moderne incluant une spécialisation des fermes et le maintien de la compétitivité dans le monde. La logique capitaliste amène à la destruction et l'oppression des peuples dans le monde entier. Au contraire l'objectif de l'agriculture paysanne est de réduire l'impact mondial de notre production et de développer des fermes résilientes prenant en compte l'environnement et les personnes qui y vivent. L'agriculture paysanne qui s'appuie sur l'agroécologie n'est pas compétitive puisqu'elle repose sur des coûts de production élevés. Elle n'est pas rétrograde, mais un système durable de production alimentaire qui assume la responsabilité de son impact sur l'environnement. L'installation des nouveaux.elles agriculteurs.trices doit être encouragée, c'est pourquoi il est essentiel que les politicien.nes reconnaissent la nécessité de soutenir ce système agricole. (Ce soutien peut par exemple se traduire par des conseils et un accompagnement ou une aide financière au début fournie par les autorités locales permettant aux nouveaux.elles agriculteurs.trices d'envisager leur installation et de développer leur système de production).

UN PROGRAMME DE FORMATION EN AGROÉCOLOGIE EN EUROPE

Nous voulons construire et développer un programme de formation en agroécologie en Europe. Les personnes qui intègrent le monde agricole n'ont souvent pas le bagage de connaissances nécessaires pour mettre en place un système de production agroécologique dans leur ferme. La majorité des écoles et universités agricoles n'enseignent pas suffisamment les compétences dans ce domaine et se concentrent seulement sur la logique industrielle. Le réseau agroécologique que nous nous efforçons de développer doit prendre en compte la perception des paysan.nes et inclure le partage de connaissances et la formation pratique. Les écoles peuvent fournir des formations techniques afin de permettre aux nouveaux.elles agriculteurs.trices de développer des organismes d'agriculture durable et d'aborder les aspects politiques, pour conscientiser d'avantage et renforcer le mouvement paysan. Le réseau peut représenter un cadre pour les bonnes pratiques et les connaissances ancestrales qui sont transmises de génération en génération. Nous voulons intensifier les échanges intergénérationnels et mettre en place un système où les anciens agriculteurs.trices suivraient et guideraient les nouveaux.elles. Un exemple très intéressant qui témoigne du succès des écoles en agroécologie a été mis en place par EHNE Biskaia au Pays Basque. L'école fournit des cours gratuits qui incluent à la fois le travail pratique et théorique ainsi que des visites de terrains en guise d'exemple.

UNE RECHERCHE EN AGROÉCOLOGIE DIRIGÉE PAR DES PAYSANS

Comme la recherche nourrit le monde de l'éducation, nous demandons une recherche sur les sujets en liens avec l'agroécologie et les paysan.nes, dirigée par des paysan.nes. Les projets de recherche doivent être participatifs afin d'intégrer les agriculteurs.trices dans le choix du sujet et doivent être réalisés sur le terrain, autrement dit dans les fermes. De plus, les paysan.nes doivent pouvoir utiliser les résultats de ces recherches dans les situations qu'ils affrontent. Il ne faut pas que ces connaissances soient volées aux agriculteurs.trices comme cela est le cas pour les semences dont les entreprises tirent profit. Au contraire, il faut s'assurer que les résultats issus des recherches profitent directement aux paysan.nes. ■

3

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

PAC

La PAC fonctionne en tant que système de subvention utilisant environ 40% du budget européen. Mais au lieu d'être un système de soutien, ce dernier génère davantage la dépendance chez les agriculteurs.trices qui reçoivent constamment des subventions pour pouvoir fonctionner. Les réalités sont très différentes pour les nouveaux.elles agriculteurs.trices selon les États membres : beaucoup d'entre eux ne font pas bon usage de cette possibilité de soutien aux jeunes et/ou nouveaux.elles agriculteurs.trices.

REVOIR LES AIDES

Dans beaucoup de pays membres, les nouveaux.elles agriculteurs.trices reçoivent peu voire pas du tout d'aide pour installer leur ferme. Et souvent pour recevoir de l'argent, ces derniers doivent déjà posséder des terres ou une ferme. Qui plus est, le montant qu'ils reçoivent est lié aux hectares de terre qu'ils possèdent. Il y a également des critères d'exclusion pour recevoir cette aide, par exemple, être âgé de moins de 40 ans, avoir des revenus minimums ou même posséder un nombre d'hectares minimums (par exemple au Royaume-Uni 5 ha). Nous pensons que tous.tes les agriculteurs.trices qui souhaitent s'installer devrait recevoir une aide financière ponctuelle directe pour commencer à fonctionner, à hauteur de 25 000€ en moyenne. Cet argent ne devrait pas être lié au nombre d'hectares de terre que les paysan.nes souhaitent utiliser, mais à la personne. Cela leur donnerait l'opportunité de vivre sur des fermes à petite échelle. La France et l'Espagne, par exemple, sont deux pays membres qui fournissent une aide financière aux nouveaux.elles agriculteurs.trices. Cette aide permet aux nouveaux arrivants de réduire le coût de l'installation. Cependant l'accès à ce soutien financier est également restreint par certains critères que les futur.e.s agriculteurs.trices ne peuvent pas tous satisfaire.

UN SERVICE DE CONSEILS GRATUIT

Il devrait exister un service de conseils gratuit pour les nouveaux.elles agriculteur.trices. Jusqu'ici, dans la plupart des pays européens, il n'y a pas ou très peu d'offres de service de conseils pour eux ou bien elles sont payantes. Lancer une initiative de ferme suivant les principes de l'agroécologie est un processus complexe, qui plus est pour des personnes qui s'installent tout juste. Les services de conseils gratuits sont cruciaux pour faciliter l'installation. Les organisations d'appui à l'agriculture doivent être financées !

AJUSTER L'AIDE À L'INVESTISSEMENT

Jusqu'à présent, pour en bénéficier, les paysan.nes ont l'obligation d'acheter du matériel neuf. Il est inadmissible de leur faire courir de tels risques et de leur imposer l'achat de matériel à des coûts élevés. Si l'achat de matériel de seconde main était inclus dans cette aide à l'investissement, les nouveaux.elles arrivant.e.s auraient la possibilité d'en faire un bien meilleur usage.

MOBILISER LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour poursuivre les principes de la souveraineté alimentaire, la mobilisation de la société civile est nécessaire afin de prendre les bonnes décisions en ce qui concerne le développement du secteur agricole. Il semble donc normal que les citoyens.nes puissent s'exprimer sur la manière dont les aides doivent être distribuées. ■

Nous voulons que la PAC mette clairement la priorité sur les nouveaux.elles arrivants et les jeunes agriculteurs.trices dans tous les pays membres.

LES POLITIQUES PUBLIQUES DOIVENT SOUTENIR LA STRUCTURATION DES MARCHÉS

L'accès à des marchés rémunérateurs n'est pas facile pour les nouveaux.elles agriculteurs.trices. **Nous revendiquons un système de régulation** de prix rémunérateurs pour tous. À défaut, il est nécessaire d'établir et de soutenir des organisations paysannes efficaces. Celles-ci permettront d'organiser la création d'associations d'agriculteurs.trices produisant des produits de qualité. Leur but est à la fois de s'attaquer aux nombreux problèmes du secteur agricole, de chercher des acheteurs.euses fiables, de protéger leurs droits et de vendre leurs produits le mieux possible. Elles permettent d'accompagner les nouveaux.elles agriculteurs.trices.

Par exemple, il est possible d'atteindre une diversification des produits, de protéger les agriculteurs.trices des prix bas injustes en travaillant en collaboration avec des organismes certificateurs indépendants et des organisations mettant en œuvre des démarches de qualité certifiées. Cela doit être soutenu. Sinon, malgré des dépenses plus élevées pour produire des produits sains, les deux types de produits se retrouvent au même prix sur les marchés. Cela décourage les agriculteurs.trices pour produire de manière plus respectueuse de l'environnement. Afin de résoudre ce problème, nous pensons qu'il est essentiel d'identifier les prix sur les marchés selon la qualité et l'origine.

La qualité et l'origine des produits doivent être traçable pour les acheteurs.euses et pour la communauté.

LES AGRICULTEURS.TRICES DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS FACE AUX ORGANISATIONS COMMERCIALES

Déterminer les prix du marché objectivement. Les agriculteurs.trices devraient être protégés contre la manipulation des revendeurs.euses et des organisations commerciales. Les législations doivent être changées pour garantir le droit à l'accès aux marchés et un pouvoir de négociation des prix face à l'aval des filières.

Par exemple, les agriculteurs.trices producteurs.trices de vin, de noisettes et d'agrumes sont principalement concernés par cette problématique. Ils dépendent largement des décisions prises par les plus gros producteurs.trices. En effet, c'est au moment où les usines de transformation commencent leur production que les prix sont identifiés, cette approche cause surtout des dommages au niveau des produits eux-mêmes, étant donné que la plupart des agriculteurs.trices n'ont pas les capacités et les équipements de stockage adaptés aux normes applicables. Les prix bas priment et par conséquent les prix du marché sont fixés avec des marges faibles ce qui affecte directement les agriculteurs.trices compétent et consciencieux. Il est vital de fournir des produits correspondant à des standards de qualité et de mettre des équipements de stockage avec du matériel de qualité, si possible gratuit, à disposition des agriculteurs.trices.

Les ventes collectives donneront aux agriculteurs.trices l'opportunité de vendre leurs produits à de meilleurs prix.

Les revendeurs.euses préfèrent acheter plus au même endroit plutôt que d'aller chercher les produits au hasard chez des producteurs.trices individuel.les. Les agriculteurs.trices doivent s'organiser et être appuyés pour cela, et ainsi permettre des regroupements des produits et des producteurs.trices à un endroit commun. Cela permettra de garantir la qualité des produits et en demander un prix rémunérateur aux acheteurs.euses. ■



© Confédération paysanne

CONCLUSION

Dans les années à venir, l'installation des nouveaux.elles paysan.nes doit être le principal objectif en Europe.

Créer et pérenniser des fermes viables, durables et à taille humaine est le premier outil pour conserver les zones rurales vivantes et de subvenir aux besoins alimentaires de l'Europe.

L'agriculture paysanne est créatrice d'emploi, de richesse et de culture. C'est pour cette raison qu'elle doit être soutenue et enseignée.

Luttons ensemble pour que les solutions proposées aux freins identifiés trouvent des concrétisations politiques !

QUELQUES CHIFFRES

Entre 2003 et 2013, 1 ferme sur 4 a disparu en Europe.

En 2015, 50 % des agriculteurs.trices en Europe ont plus de 50 ans.

En 2015, 6,5 % des agriculteurs.trices en Europe ont moins de 35 ans.

En 2015, 50 % des fermes d'Europe sont des fermes de 100 hectares, et appartiennent à 3,1 % des propriétaires terriens agricoles.

Sources : Eurostat, Statistiques de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, édition 2015, Eurostat, Statistiques sur la structure des exploitations agricoles, édition 2015, Thinktank.